



COMMUNIQUE DE L'INAM

Dans le cadre de la poursuite de l'extension de son réseau décentralisé pour rapprocher davantage ses services de la population, la Direction générale de l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM) porte à la connaissance de ses assurés et prestataires conventionnés de la préfecture de Wawa et de ses environs, **qu'il est ouvert à compter du lundi 25 novembre 2024, un bureau de liaison INAM au sein du Centre Hospitalier Préfectoral (CHP) de Badou.**

Les services ci-après y sont offerts :

- Informations sur l'Assurance Maladie Universelle (AMU)
- Formalités pour l'obtention d'Ententes Préalables (EP)
- Formalités pour l'obtention d'attestations pour le Traitement de Pathologies Chroniques (TPC)
- Renouvellement de carnets de soins
- Dépôt des dossiers de demandes d'immatriculation.

Une équipe dynamique et accueillante est à votre disposition pour vous servir.

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au 8220 (centre d'appel) et 98 76 69 84 (WhatsApp).

Nous sommes AMU-INAM !

Se soigner n'est plus un souci.



Fait à Lomé, le

25 NOV 2024

La Direction Générale